

N/REF : 19/02/2026 10H33 C:263403 I:34840
V/REF : TEL
V/Appel du Jeudi 19/02/2026 a 10H33

RESTAURANT ROCKY POP
9/11 RUE DE STRASBOURG
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : STRASTBOURG
9/11 RUE DE STRASTBOURG
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 26 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9 STRASBOURG GRENOBLE
ROCKY POP
MME POUYET 06 84 91 19 12
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE BAG
Donneur d'ordre : Mme V. POUYET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 12/03/2026 A 08H45
MISE EN PLACE DU VEHICULE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE
ET DE LA STATION DE RELEVAGE
REPLI MATERIEL
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 a 10km	3	399,56	399,56
1,50	Ff Traitement des dechets	3	165,00	247,50

TOTAL H.T.	647,06
T.V.A. a 20,00%	129,41
TOTAL T.T.C.En EURO	776,47

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN